

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HX439XS/NC

ROBNORRESINS 

Date de compilation: 21/02/2012

Révision: 09/01/2018

N° révision: 3.4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit: HX439XS/NC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Service Chimie
5, Place de l'Eglise
Saint Thibault des Vignes
77400 Marne la Vallée
France

Tél: 01 64 30 89 22

Fax: 01 64 30 8749

Email: HSE@service-chimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification (CLP): Skin Corr. 1A: H314; Acute Tox. 3: H311+H331; Acute Tox. 4: H302; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 2: H411; Eye Dam. 1: H318

Effets indésirables: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Toxique par contact cutané ou par inhalation Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H311+H331: Toxique par contact cutané ou par inhalation
H302: Nocif en cas d'ingestion.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HX439XS/NC

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pictogrammes de danger: GHS05: Corrosion

GHS06: Tête de mort sur deux tibias

GHS09: Environnement



Mentions d'avertissement: Danger

Conseils de prudence: P260: Ne pas respirer les brouillards.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau .

P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un médecin.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

2,2'-DIMÉTHYL-4,4'-MÉTHYLENEBIS(CYCLOHEXYLAMINE) - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119497829-12-XXXX

| EINECS | CAS | PBT / WEL | Classification (CLP) | Pour cent |
|-----------|-----------|-----------|--|-----------|
| 229-962-1 | 6864-37-5 | - | Acute Tox. 3: H331; Acute Tox. 3: H311; Acute Tox. 4: H302; Skin Corr. 1A: H314; Aquatic Chronic 2: H411 | 30-50% |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HX439XS/NC

ISOPHORONE DIAMINE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119514687-32-XXXX

| | | | | |
|-----------|-----------|---|--|--------|
| 220-666-8 | 2855-13-2 | - | Skin Corr. 1B: H314; Acute Tox. 4: H302; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 3: H412 | 30-50% |
|-----------|-----------|---|--|--------|

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Donner 1 grand verre d'eau à boire toutes les 10 minutes. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Transférer à l'hôpital le plus rapidement possible.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Si le blessé est conscient, veiller à le faire asseoir ou le faire coucher. Si la respiration devient saccadée, faire asseoir le blessé et lui faire inhaler de l'oxygène si disponible. Transférer à l'hôpital aussitôt que possible.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Risque de brûlures graves. Risque de formation de cloques. Risque d'ulcération progressive si le traitement n'est pas immédiat. Peut entraîner une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Contact avec les yeux: Risque de brûlure de la cornée. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque de brûlure corrosive du contour des lèvres. Risque de vomissement de sang. Risque de saignement de la bouche ou du nez.

Inhalation: Risque de respiration saccadée avec sensation de brûlure dans la gorge. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Prévoir une douche de décontamination sur les lieux. Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HX439XS/NC

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: Corrosif. En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles: Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Le nettoyage ne doit être exécuté que par du personnel qualifié qui connaît bien la substance spécifique. Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Cond's pour la manipulation: Veiller à ce que l'endroit soit mécaniquement ventilé. Éviter tout contact direct avec la substance. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HX439XS/NC

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

DNEL/PNEC

Ingrédients dangereux:

2,2'-DIMETHYL-4,4'-METHYLENEBIS(CYCLOHEXYLAMINE)

| Type | Exposition | Valeur | La population | Effet |
|------|---|------------|------------------|------------|
| DNEL | Inhalation | 600 ug/m3 | Les travailleurs | Systémique |
| DNEL | Inhalation | 960 ug/m3 | Les travailleurs | Locale |
| DNEL | Cutanée | 60 ug/kg | Les travailleurs | Systémique |
| PNEC | Eau douce | 400 ug/L | - | - |
| PNEC | Eau de mer | 40 ug/L | - | - |
| PNEC | Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | 1.6 mg/L | - | - |
| PNEC | Sédiments d'eau douce | 17.4 mg/kg | - | - |
| PNEC | Sédiments marins | 1.74 mg/kg | - | - |
| PNEC | Sol (agricole) | 4.56 mg/kg | - | - |
| PNEC | Chaîne alimentaire | 556 ug/kg | - | - |

ISOPHORONE DIAMINE

| Type | Exposition | Valeur | La population | Effet |
|------|---|-------------|------------------|--------|
| DNEL | Inhalation | 0.073 mg/m3 | Les travailleurs | Locale |
| PNEC | Eau douce | 60 ug/L | - | - |
| PNEC | Eau de mer | 6 ug/L | - | - |
| PNEC | Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | 3.18 mg/L | - | - |
| PNEC | Sédiments d'eau douce | 5.784 mg/kg | - | - |
| PNEC | Sédiments marins | 578 ug/kg | - | - |
| PNEC | Sol (agricole) | 1.121 mg/kg | - | - |

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit mécaniquement ventilé.

Protection respiratoire: When workers are facing concentrations above the exposure limit they must use appropriate certified respirators Respirator selection must be based on known or anticipated exposure levels, the hazards of the product and the safe working limits of the selected respirator. Organic vapour (Type A) and particulate filter.

Protection des mains: Gants imperméables.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HX439XS/NC

Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale. S'assurer qu'une oeillette est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection imperméable.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: ambré

Odeur: Ammonia

Densité relative: 0.96

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

2,2'-DIMÉTHYL-4,4'-MÉTHYLENEBIS(CYCLOHEXYLAMINE)

| | | | | |
|-----------|-----|---------|------|-------|
| DERMAL | RBT | LD50 | >200 | mg/kg |
| DUST/MIST | RAT | 4H LC50 | 0.4 | mg/l |
| ORAL | RAT | LD50 | >320 | mg/kg |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HX439XS/NC

ISOPHORONE DIAMINE

| | | | | |
|--------|-----|------|-------|-------|
| DERMAL | RAT | LD50 | >2000 | mg/kg |
| ORAL | RAT | LD50 | 1030 | mg/kg |

Dangers pertinents pour le produit:

| Danger | Voie | Base |
|--|---------|---------------------|
| Toxicité aiguë (ac. tox. 4) | ING | Dangereux : calculé |
| Toxicité aiguë (ac. tox. 3) | INH DRM | Dangereux : calculé |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | DRM | Dangereux : calculé |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | OPT | Dangereux : calculé |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | DRM | Dangereux : calculé |

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Risque de brûlures graves. Risque de formation de cloques. Risque d'ulcération progressive si le traitement n'est pas immédiat. Peut entraîner une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Contact avec les yeux: Risque de brûlure de la cornée. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque de brûlure corrosive du contour des lèvres. Risque de vomissement de sang. Risque de saignement de la bouche ou du nez.

Inhalation: Risque de respiration saccadée avec sensation de brûlure dans la gorge. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité
Ingrédients dangereux:
2,2'-DIMETHYL-4,4'-METHYLENEBIS(CYCLOHEXYLAMINE)

| | | | |
|-------------------------|-----------|------|------|
| Daphnia magna | 48H EC50 | 4.57 | mg/l |
| FISH | 96H LC50 | 22.4 | mg/l |
| Scenedesmus Subspicatus | 72H ErC50 | >5 | mg/l |

ISOPHORONE DIAMINE

| | | | |
|-------------------------|-----------|-----|------|
| Daphnia magna | 48H EC50 | 23 | mg/l |
| FISH | 96H LC50 | 110 | mg/l |
| Scenedesmus Subspicatus | 72H ErC50 | >50 | mg/l |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HX439XS/NC

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Code CED: 16 03 06

Élimination des emballages: Faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

N° ONU: * UN2922

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: * LIQUIDE CORROSIF TOXIQUE, N.S.A.

(2,2'-DIMETHYL-4,4'-METHYLENEBIS(CYCLOHEXYLAMINE); ISOPHORONE DIAMINE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: * 8 (6.1)

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Oui

Polluant marin: Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Marine polluant - 2,2'-DIMETHYL-4,4'-METHYLENEBIS(CYCLOHEXYLAMINE)

Code tunnel: E

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HX439XS/NC

Catégorie de transport: 2

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlements spécifiques: Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Autres informations**

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H302: Nocif en cas d'ingestion.

H311: Toxique par contact cutané.

H311+H331: Toxique par contact cutané ou par inhalation

H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H331: Toxique par inhalation.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.